

# ASSEMBLEE GENERALE SOCIETE DES PEINTRES CASSIDAINS

JEUDI 30 MARS 2023

- Accueil des membres.
- Le quorum est atteint . 39 présents plus les pouvoirs.
- L'association compte actuellement 70 membres.
- Présentation des nouveaux inscrits. Présentation du bureau.
- **Intervention du président :**

Remerciements aux membres présents . Remerciements aux membres qui participent à la mise en place, accrochage et permanences des expositions .

Bref exposé sur l'évolution de l'Association créée par Mr et Mme Vion . Reprise de la présidence par Mr Bétoulaud il y a 8 ans. Depuis sa création l'Association n'a cessé de se développer . Démarrée avec 7 membres elle en compte aujourd'hui 70. L'Association vient de fêter ses Vingt ans.

- **Rapport d'activités :**

Rappel des différentes expositions organisées par l'association comme les années précédentes . A noter que l'association fait son maximum pour proposer des prix bas pour toutes les activités.

## 1- Les expositions en intérieur, dans la galerie des Salles Voutées à Cassis :

- Le Salon de peinture de la ville de Cassis organisé par l'Association pour la Mairie Distribution de prix. 1<sup>er</sup> prix : une semaine d'expo dans les salles voutées offerte par la Mairie. 2<sup>ème</sup> et 3<sup>ème</sup> prix payés par l'Association. Exposition ouverte à tous. A noter que ce dernier Salon a été très intéressant par la diversité et la qualité des œuvres exposées. En raison de son succès nous rappelons aux artistes de ne pas attendre le dernier moment pour s'inscrire.
- Prêt de la galerie des salles voutées par la mairie à l'association pour une exposition de 4 jours. Réservé aux membres.
- Location de la galerie par l'Association . Exposition réservée aux membres.

Rappel de l'importance des gardes à effectuer lors des expositions. Elles concernent tous les exposants ! certains ont trop tendance à l'oublier !

## 2- Expositions en extérieur :

Pour 2023 proposition de 5 expositions place Baragnon ou Jardin. Le tarif de 5 euros par expo est maintenu. Le samedi remplace le dimanche des années précédentes pour des raisons de fréquentation du public.

## 3- Autre activité

Atelier du mardi matin au Centre Culturel. Atelier de dessin d'après modèle vivant.  
Réservé aux membres.

Nous rappelons l'existence du Site internet de l'Association. N'oubliez pas d'envoyer vos travaux, ni de le consulter régulièrement.

Présentation de l'affiche de la nouvelle exposition qui aura lieu en Avril.  
Remerciements au créateur bénévole Michel Morosoff.

**Rapport financier** : présenté par la trésorière Rajouter le bilan de Marie Thérèse.

Le rapport financier est adopté à l'unanimité

Vote des cotisations : 10 euros pour les cassidains 20 euros pour les extérieurs. 5 euros pour exposer place Baragon.. Adopté à l'unanimité.

des questions diverses sont abordées en particulier sur la possibilité d'exposer dans d'autres lieux. Recherche de bonnes volontés pour effectuer les démarches.

#### **Election du bureau :**

Démissions du président Jean Yves Bétoulaud, de la secrétaire Nicole Bétoulaud et de la vice présidente Françoise Frénaud.

Martine de Felice se présente à la présidence.

Laurence Baudoin au secrétariat

Philippe Vion à la vice présidence.

Marie Thérèse Vion à la trésorerie.

La nouvelle composition du bureau est adopté à l'unanimité moins une voix.

La séance est levée.